



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة الشاذلي بن جديد

Université Chadli Bendjedid

كلية العلوم والتكنولوجيا

Faculté des Sciences et de la Technologie

قسم الفيزياء

Département de Physique



ANNONCE D'OFFRE DE FORMATION ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

MASTER EN PHYSIQUE DES MATERIAUX

OBJECTIF DE LA FORMATION:

Construire les capacités de maniement et d'exploitation des nanomatériaux, des concepts de la nanophysique et de l'instrumentation spécifique aux nanotechnologies.

CONDITION D'ADMISSION:

Titulaire d'un diplôme de graduation en physique des matériaux.

Dossier:

Le dossier de candidature comporte les pièces obligatoires suivantes :

- Lettre de motivation comportant l'adresse postale, électronique et le numéro de téléphone ainsi que l'intitulé du master demandé adressée au responsable du parcours de Master.
- Copie conforme du relevé du bac.
- Copie conforme du diplôme universitaire.
- Copie conforme des relevés de notes correspondant au cursus d'étude.
- Une attestation faisant état de la situation disciplinaire du candidat délivrée par l'établissement d'origine (pour les candidats qui viennent d'un autre établissement d'enseignement supérieur).
- Demande manuscrite adressée au responsable du parcours de master.
- Autorisation d'inscription délivrée par la tutelle pour les étudiants étrangers.
- Deux (02) photos d'identité récentes.
- Autorisation de l'employeur pour les candidats salariés.
- Attestation de non affiliation à la CNAS pour les non-salariés.
- Copie conforme du document descriptif annexé au diplôme (pour les diplômes du système LMD).

Important:

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 30 juin 2016 (heures ouvrables).
- Les dossiers doivent être déposés au niveau du secrétariat du département de Physique de la faculté des Sciences et de la Technologie (FST), Université Chadli Bendjedid El-Tarf contre accusé de réception et enregistrement.
- Aucun dossier incomplet ou parvenu au-delà de la date limite ne sera retenu.